



PDU Métropole Aix-Marseille-Provence 2020-2030 Contribution de l'ADAVA Antenne de Bouc Bel Air à l'enquête publique

Bouc Bel Air le 16 mai 2021

Pour le bassin de proximité GARDANNE, BOUC-BEL-AIR, CABRIÈS, GRÉASQUE, MIMET, SIMIANE-COLLOGUE, le PDU projette la mise en place de plusieurs Pôles d'Echange Multimodaux (PEM) afin d'améliorer les accès sur le Réseau Express Métropolitain (REM) depuis et vers ces communes. Ces PEM sont principalement prévus au niveau :

- De gares (Simiane, Gardanne) ;
- D'arrêts autoroutiers (ARENA/3 Pigeons, La Champouse) ;

Pour permettre l'accès à ces PEM en mobilité douce, le PDU énonce p212 plusieurs principes rappelées ci-dessous :

« [...] Des services de mobilités pourront y être développés afin de répondre aux besoins des usagers et en faire plus que de simples espaces d'intermodalité. Ils seront également accessibles par un **réseau structurant de voies cyclables continues et sécurisées**. [...] ».

« [...] Cette action globale **d'amélioration du partage de l'espace public s'adressera à l'ensemble des communes**. [...] ».

« [...] Le PDU souhaite changer de paradigme et **donner la priorité aux piétons puis aux cyclistes**. [...] ».

« [...] La réalisation d'un **plan piéton métropolitain et le déploiement d'un réseau secondaire vélo par les communes** permettront de répondre à cet objectif en complément de **la régulation de la voiture**. Par exemple, la généralisation à Gardanne de la zone 30, sauf sur les axes spécifiques tels que les boulevards urbains multimodaux. [...] »

Les principes énoncés ci-dessus répondent bien en théorie au besoin d'amélioration des mobilités douces revendiqués par un nombre croissant d'habitants pour se rendre sur leur lieu de travail comme l'indiquent des enquêtes récentes réalisées à Bouc Bel Air, Cabriès, Aix. Cela peut répondre également au besoin d'arrêter l'engorgement routier sans fin qui s'est considérablement accru ces dernières années comme par exemple aux entrées et sorties de la PAAP où l'on a assisté en 10 ans à la construction de routes et bretelles d'autoroute sans qu'aucune autre solution alternative viable complémentaire au bus n'ait été proposée aux salariés de la zone. Le projet d'aménagement du carrefour des 3 pigeons est un exemple flagrant de cette inertie dramatique puisque la bretelle d'autoroute vers l'A51 a été construite en qques semaines alors qu'au bout de 6 ans (le projet d'échangeur date de 2015), il n'est toujours pas possible de se rendre en sécurité à vélo sur le PAAP depuis Bouc Bel Air ou Luynes.

Les associations du territoire militent depuis longtemps auprès des collectivités pour obtenir des aménagements répondants à tous les critères de sécurité et continuité pourtant évident dès lors qu'il s'agit de partager une même route entre voiture et vélo. Des questions se posent donc sur les

Adresse postale : Maison de la Vie Associative, Lou Ligourès 13090 Aix en Provence -

Tél: 06 21 53 73 76

Atelier vélo participatif : 10 rue Edouard Herriot, 13090 Aix en Provence

Site : <http://adava.fr> – Facebook : <https://facebook.com/adava.pays.aix> - courriel : contact@adava.fr



PDU Métropole Aix-Marseille-Provence 2020-2030 Contribution de l'ADAVA Antenne de Bouc Bel Air à l'enquête publique

moyens supplémentaires dont disposera la MAMP sur les 10 prochaines années pour atteindre ces objectifs et faire adhérer au projet les différentes collectivités aujourd’hui en charge des aménagements de voirie.

Des compléments au PDU sont demandés pour répondre de manière plus explicite aux enjeux cruciaux sur la commune de Bouc Bel Air fortement impactée par le PDU car située sur l’axe du REM (Aix - Marseille). De plus sa situation géographique en fait une zone de transit stratégique pour les habitants des communes limitrophes de Simiane et Gardanne qui souhaitent rejoindre les PEM du REM et le PAAP. Le réseau structurant évoqués sur ce bassin doit donc répondre à ces besoins et doit être réalisés de manière cohérente et homogène avec les autres communes concernées. Voici les propositions de modification du PDU pour la ville de Bouc Bel Air :

[Réseau structurant - Démultiplication des compétences voirie – sécurisation RDN8 Bouc Bel Air]

« [...] réseau structurant de voies cyclables continues et sécurisées [...] ». Le PDU doit s’engager sur l’accélération du transfert (fusion) des compétences voirie communale et départementale à la MAMP (p27 du PDU). Sans cela, les recommandations issues par exemple des études de faisabilité financées par la MAMP pour l’élaboration du réseau vélo structurant passant notamment par Bouc Bel Air, Gardanne et Aix risquent de ne pas voir le jour à court voir même à moyen terme. La multiplication des compétences voirie (Département, DREAL, commune, MAMP, etc ...) auquel s’ajoute les divergences de points de vue sur les enjeux écologiques entre des responsables de communes voisines ne permettent pas aujourd’hui de garantir la continuité et la cohérence des infrastructures métropolitaine interurbaines. Exemple de la RDN8 à Bouc Bel Air située sur la ligne n°4 du plan vélo structurant MAMP : Tronçon RDN8 à Bouc Bel Air situé en agglo (compétence département déléguée à la mairie), carrefour 3 pigeons : compétences DREAL (aménagement du carrefour), département (accès sud hors agglo), Mairie de BBA (accès sud en agglo). Zones activité PAAP compétence MAMP. Tronçon 3 pigeons nord - Luynes - Pont de l’Arc : département (hors agglo), MAMP (entrée agglo, PAAP), commune Aix pour le carrefour pont de l’arc.

Adresse postale : Maison de la Vie Associative, Lou Ligourès 13090 Aix en Provence -

Tél: 06 21 53 73 76

Atelier vélo participatif : 10 rue Edouard Herriot, 13090 Aix en Provence

Site : <http://adava.fr> – Facebook : <https://facebook.com/adava.pays.aix> - courriel : contact@adava.fr



PDU Métropole Aix-Marseille-Provence 2020-2030 Contribution de l'ADAVA Antenne de Bouc Bel Air à l'enquête publique

[Réseau vélo structurant – Multimodalité - Accès PAAP ARENA 3 PIGEONS]

Le PDU doit fixer un calendrier de réalisation pour tous les projets de réseau structurant annoncés.

[Réseau vélo structurant – Aménagement de la D7 Gardanne/Luynes]

Le PDU doit explicitement détailler et confirmer le projet de réalisation d'une piste cyclable sur la D7 entre Gardanne et Luynes comme indiqué sur le plan page 213. Actuellement ce tronçon relève de la compétence du département qui a annoncé récemment ne pas donner suite à ce projet.

[Réseau vélo structurant – Multimodalité – Aménagement tronçon D59/D8 Simiane/Bouc Bel Air/PEM La Champouse]

Le PDU doit explicitement détailler et confirmer le projet de réalisation d'une piste cyclable sur l'axe de transit situé entre Simiane et Bouc Bel Air comme indiqué sur le plan page 213. Actuellement ce tronçon relève de la compétence du département et des communes de Simiane et Bouc Bel Air.

Cet itinéraire est crucial car il permet le transit pour les cyclistes de Simiane vers le futur PEM La Champouse mais aussi vers le PAAP.

[Réseau vélo structurant – Des règles d'aménagement plus contraignantes]

« [...] déploiement d'un réseau secondaire vélo par les communes [...] », « [...] régulation de la voiture [...] », « [...] donner la priorité aux piétons puis aux cyclistes. [...] ». Le PDU doit s'engager sur l'instauration de règles d'aménagement cyclables plus contraignantes pour garantir « [...] des voies cyclables continues et sécurisées [...] ». Le PDU devrait s'engager sur l'instauration d'une réglementation commune assurant l'homogénéité du réseau cyclable sur toutes les communes traversées.

[Réseau vélo structurant – Formation des personnels des services techniques] :

Le PDU doit s'engager sur la création de filière de formation spécialisée dans la mobilité douce à destination des services techniques communaux comme cela se développe actuellement en Allemagne.

[Réseau vélo structurant – Services de stationnement vélo hors compétences collectivités]

Le PDU doit proposer des mesures pour inciter les gérants d'espaces d'activité privés (centre commerciaux, bureaux, ...) ne dépendant pas des zones gérées par les collectivités à réserver et équiper des espaces de stationnements pour vélos (arceaux, abris sécurisés) au plus près des lieux fréquentés par leur clientèle.

Adresse postale : Maison de la Vie Associative, Lou Ligourès 13090 Aix en Provence -

Tél: 06 21 53 73 76

Atelier vélo participatif : 10 rue Edouard Herriot, 13090 Aix en Provence

Site : <http://adava.fr> – Facebook : <https://facebook.com/adava.pays.aix> - courriel : contact@adava.fr



PDU Métropole Aix-Marseille-Provence 2020-2030 Contribution de l'ADAVA Antenne de Bouc Bel Air à l'enquête publique

[Projet d'échangeur des Chabauds à Bouc Bel Air]

Le PDU évoque un projet d'échangeur pour permettre une liaison routière directe vers l'A51 en direction d'Aix en Provence depuis la D6. Cette solution permettrait en effet de soulager plusieurs axes de transit à Bouc Bel Air dont la RDN8 en diminuant les désagréments occasionnés par des flux routiers polluants. Cela ne doit cependant pas se faire au détriment des financements du développement de la mobilité douce. Moins de voiture en centre-ville est souhaitable mais le risque est d'en voir encore plus sur les autoroutes. Cet échangeur doit également être complété d'une BHNS par exemple pour les habitants de l'axe Trets-Aix en Provence se rendant sur le PAAP par exemple.

D'autre part la construction des voies rapides dont notamment la D6 entre Gardanne et Bouc Bel Air à occasionné la création de discontinuités sur certains chemins communaux. Certains quartiers comme par exemple ceux situés de part et d'autre de la D6 entre Simiane et Bouc Bel Air se sont retrouvés enclavés. Les habitants n'ont pas d'autres solution que la voiture pour rejoindre les infrastructures situées à Bouc (collège, gymnase, commerces). Il est nécessaire de rétablir ces continuités en recréant des passages piétonniers et cyclables et en créant un itinéraire cyclable/piéton au niveau de l'échangeur D6/A515 pour désenclaver les quartiers situés au sud de la D6.

Cordialement

Nicolas Coustenoble habitant de Bouc Bel Air, référent de l'antenne ADAVA de Bouc Bel Air. Usager régulier du vélo pour rejoindre mon lieu de travail situé à La Duranne – Aix Les Milles.

Adresse postale : Maison de la Vie Associative, Lou Ligourès 13090 Aix en Provence -

Tél: 06 21 53 73 76

Atelier vélo participatif : 10 rue Edouard Herriot, 13090 Aix en Provence

Site : <http://adava.fr> – Facebook : <https://facebook.com/adava.pays.aix> - courriel : contact@adava.fr